

Politique culturelle

Axes de développement – 2016

Par Emmanuelle Bousquet, vice-présidente culture

Au même titre que d'autres axes transversaux déjà identifiés, la culture peut être un levier important de la stratégie universitaire (cf. rapport HCERES, p.26).

Le contexte politique et économique actuel est favorable (+ 12% d'emplois dans les secteurs culturels prévus entre 2012 et 2022, Dares & France stratégie « les métiers en 2022 »). Il est sous-tendu par une politique nationale volontariste (augmentation du budget ministériel de 5% en 2017), par une dynamique locale revendiquée par la Ville de Nantes (cf. note de E. Bousquet, réunion des acteurs culturels au Lieu Unique, 15.09.2016), par le soutien des collectivités locales (projet régional), et par le développement de pôles artistiques, culturels et économiques locaux (ex. Nantes : Quartier de la Création, Consortium Ecoles d'Art et de création...).

Au sein des universités, la politique culturelle est en partie le reflet d'une politique nationale façonnée par l'histoire. Elle dépend des politiques publiques (ex. démocratisation culturelle, politiques ministérielles...) Elle a participé activement à l'insertion des universités dans leur environnement économique et social (ex. à Nantes : diversité des publics, valeur sociale revendiquée, attachement au lien art-culture). L'heure est aujourd'hui à inventer les espaces culturels de demain. La recomposition des territoires, la mutation technologique, le pluralisme culturel, l'essor de nouveaux modèles économiques et d'organisations culturelles accompagnent la mutation de l'Université (formation à de nouveaux métiers, transition pédagogique, recherche interdisciplinaire...). Cela modifie les savoir-faire et savoir-être des acteurs et des publics ainsi que les périmètres de compétences.

Dans ce cadre, la politique culturelle de l'Université doit revendiquer un déplacement conceptuel, provoquer des hybridations constructives et structurantes et ainsi anticiper le modèle universitaire à venir. L'originalité de cette politique pourra alors se mesurer par les écarts de positionnement et de prospective. En ce sens, **la politique culturelle se doit d'afficher une valeur d'ouverture perpétuelle**, sans finitude et sans exclusion, à l'image d'une université interdisciplinaire, humaniste, ouverte sur le monde (programme O. Laboux).

Du dialogue des cultures dans l'espace de la nouvelle Université, faisons un ensemble de « ressources », disponibles pour enrichir aussi bien la recherche que la pédagogie dans le but de créer une culture commune, en lien avec les acteurs du territoire local et au-delà (national, européen, international). Dans cette perspective, les partenariats à construire avec les écoles dans le cadre des « pôles universitaires » et au sein des campus, y compris le Quartier de la création, est une étape importante de la structuration future. De la dynamique créée pourra découler :

- un rapprochement des publics et l'élaboration de projets communs à travers un réseau de partenariats renforcés
- l'élaboration de formations en co-diplomation ou bi-diplomation (niveau licence et master) ainsi que le développement d'une recherche art et science humaine et

sociale ou art et science (y compris numérique) en lien avec le consortium Art et création ; une recherche autour de l'objet numérique et *start-up* se développe en parallèle (plusieurs thématiques sont en cours d'exploration en lien avec les laboratoires de recherche et MSH).

Rem : Sont à prendre en compte également les axes développés actuellement à Angers et à Rennes).

La nouvelle politique culturelle de l'Université de Nantes doit aussi **revendiquer un positionnement qui mette en valeur la culture universitaire** (ses publics, ses missions dans toutes ses diversités et son ouverture, son expertise, sa prescription ...) (en lien avec la CST pour mieux valoriser la recherche et la pédagogie) et son rayonnement dans la cité (territoires, acteurs, publics).

Pour être identifiable je propose de développer des actions autour de deux axes qui tiennent compte des missions qui sont et seront les nôtres sans les limiter dans le temps et dans l'espace : « LE REMARQUABLE » et « NOUVELLE CREATION ET EMERGENCE » :

À ce stade, 4 actions seront privilégiées¹ (en lien avec les vice-présidents concernés) :

1. Renforcer la structuration du pôle culture et accompagner une politique de vie de Campus ouverte

- créer un « comité culture »
- renforcer la synergie entre les services
- réaliser des études prospectives en interne avec possible accompagnement externe
- se rapprocher des acteurs économiques
- développer la veille informationnelle

2. Étendre les partenariats et valoriser la politique culturelle dans l'Université sur les territoires (du local à l'international)

- structurer des moments fédérateurs et transversaux dans l'année, exemplaires de la politique culturelle de l'université et de la vie de campus dans et hors les murs de l'université (en lien avec le service communication)
- témoigner du dynamisme des initiatives étudiantes et celle des enseignants chercheurs par le biais de l'outil numérique
- mettre en valeur le patrimoine et la culture universitaire (lien CST)

3. Participer à la transition pédagogique : interaction entre culture et formation pour tous ses publics

- « systématiser » l'UED découverte / certificat pour formation continue
- créer le statut de l'artiste de haut niveau
- aider au développement de la VAE (en lien avec les services concernés et les formations) et à l'entrepreneuriat étudiant

¹ Les détails de ces actions sont en partie détaillées à la fin du document, partie « Annexe : points détaillés ».

4. Favoriser la valorisation de la recherche et l'émancipation critique

- la résidence d'artistes
- valoriser les recherches art-SHS / art-science... (en lien avec CST)

Annexe : points détaillés

1. Renforcer la structuration du pôle culture et accompagner une politique de vie de Campus ouverte

Au-delà des actions déjà mises en place, le pôle culture de l'Université de Nantes doit imaginer une politique culturelle qui témoigne de sa diffusion au sein des pôles universitaires et des campus (rencontre individuelle prévue avec les directeurs de composantes), en lien avec les différents établissements du Supérieur du territoire. Il est proposé de renforcer la structuration par :

- **La création d'un « comité culture »** (15/20 personnes) pour formaliser les partenariats, favoriser les mélanges des publics et développer des actions nouvelles. Ce modèle est transposable aux établissements artistiques, musées, événements etc. qui souhaitent afficher des liens étroits avec l'Université de Nantes (ex. comité art/recherche/formation)

- **Le renforcement de la synergie entre les services** (culture, vie de campus, lien université-lycée, bibliothèques universitaires, Crous...) autour de thématiques transversales (un texte commun avec la vice-présidente Vie de Campus sera proposé en ce sens prochainement). Par ce biais pourront ainsi être valorisés l'engagement des personnels de l'université et l'ouverture sur le territoire.

Ex. 1^e thématique transversale : Les transformations des bibliothèques universitaires (ex. projet « le Livre dans 5 ans », partenariat Université de Nantes, Stereolux, B.U. Nantes et la Roche-sur-Yon, Librairie l'Embarcadère (St Nazaire), Bibliothèques municipales, Ville de Nantes)

- **Études prospectives en interne avec possible accompagnement d'acteurs externes** (co-portage des demandes possible).

Ex. **l'usage du mécénat comme outil de cohésion au sein de l'Université et de rapprochement avec les acteurs économiques.** Le mécénat peut être soutien financier pour l'action culturelle (usage plates-formes numériques) mais aussi outil de cohésion au sein de la structure et valorisation du savoir-faire des entreprises et autres institutions (mécénat de compétences) : valoriser les compétences internes à notre institution comme soutien aux projets culturels et associatifs des étudiants et structurer les liens avec la fondation de l'Université en ce qui concerne les partenaires extérieurs (lien avec l'entrepreneuriat, semaine entreprises etc.) en lien avec l'association ADMICAL (en particulier le mécénat national, voire international).

Ex. bourses d'études selon projet ou aide technique pour demande de financement croisé (ex. mécénat) pour projet ou stage dans des institutions nationales.

- **Veille renforcée** : actions culturelles, réseaux, partenariats renforcés avec des institutions universitaires (ex. théâtres universitaires), institutions culturelles (locales, nationales, internationales), réseaux artistiques, observatoire des politiques culturelles, programmes européens et internationaux, agenda 21...

2. Étendre et valoriser la politique culturelle dans et hors les murs de l'université :

- **Structurer 2 à 3 moments fédérateurs et transversaux dans l'année, exemplaires de la politique culturelle de l'université et de celle de la vie des campus dans et hors les murs de l'Université.**

Ex. La semaine de rentrée commune à tous les campus / Les journées portes ouvertes et semaine à l'essai (cibler les primo-rentrants) / Festival « Turbulences » (mars), en lien avec le T.U et le CROUS.

- **Témoigner du dynamisme des initiatives étudiantes et de celles des enseignants chercheurs par le biais de l'outil numérique** (en privilégiant la diffusion numérique virale) afin de valoriser les différents processus d'élaboration, de recherche et de création en jeu dans les actions menées. Le but est de « modéliser » le processus (et par ce biais de le dupliquer à toute forme d'action, de l'archiver et de le diffuser) (expérimentation au T.U. au travers du projet « étudiants ambassadeurs »). Il est ainsi essentiel que la recherche (processus et résultats) soit valorisée comme une participation au développement du savoir et de la culture au sein de la cité (lien avec la CST) (ex. le musée : protéiforme, in situ, hors les murs, virtuels / inclusif et collaboratif / écosystème professionnel)

- **Mettre en valeur le patrimoine et la culture universitaire** (bâtiments, collections, actions universitaires...) à Nantes, Saint Nazaire, La Roche-sur-Yon (usage privilégié du numérique). Dans ce cadre, il serait intéressant d'étudier une remise en valeur du T.U. (façade et hall) et de procéder à des aménagements propices à l'occupation du bâtiment et à la création avec usage du numérique (installation fibre).

3. Participer à la transition pédagogique (pour tous les publics) :

L'interaction entre la culture et les formations doit favoriser le projet d'études, non seulement par le biais de l'expérimentation mais aussi par celui de la prise de conscience des ressources multiples mises à la disposition des étudiants par le pôle culture pour la réalisation de leur projet :

- **L'UED découverte:** l'interaction entre l'art et les formations a été initiée précédemment par le biais des ateliers culture. Conçus au départ comme des actions de médiation, ces ateliers cultures restent une valeur sûre de l'action du pôle culture par la qualité des contenus proposés et des acteurs invités. Ils rapprochent les différents publics de l'Université et développent une action collective. Les rapprochements art-science, art-technique, art-technologie seront accentués ; accent particulier sera porté sur le « potentiel des publics »

Ex. usage du cognitif lors de médiations croisées (afin de porter un autre regard sur le handicap).

Il est désormais nécessaire d'inscrire ces offres d'ateliers de façon durable dans les maquettes de formation. À ce jour, les domaines des ateliers culture sont très variés (domaines LLSHS et scientifiques...), la structuration des ateliers culture proposent une auto-évaluation des compétences acquises.

Dans le cadre d'une pédagogie renouvelée et après expérimentation auprès de 2 à 3 formations (SHS et scientifique), systématiser le principe dans les formations (insertion systématique d'un code UED culture) afin de rendre lisible la complémentarité formation disciplinaire-compétences / valorisation du projet par acquisition de ECTS et inscription sur ajout au diplôme + communication sur réseaux sociaux et site de l'Université de Nantes pour une meilleure prise en compte de l'étudiant et de l'individualisation du parcours universitaire). Ce modèle est applicable à tous les publics de l'Université (primo entrants, étrangers, Masters, formation continue, formation permanente)

- La création du statut artiste de haut niveau

- VAE et formation continue : le renforcement de la politique culturelle de l'université par le biais de la valorisation de la stratégie, des actions du Pôle culture et des synergies mises en place avec les acteurs territoriaux sont un soutien incontestable au développement de la VAE et des formations continues, voire en alternance liées au domaine culturel et artistique.

4. Accompagner la valorisation de recherche et l'émancipation critique :

- La résidence d'artistes : la présence de l'artiste dans l'espace universitaire permet d'une part de faire connaître le geste artistique à nos publics et d'autre part de favoriser accointances entre artistes et chercheurs. La démarche est soutenue à la fois par le Ministère de la culture (via la DRAC), par l'association A+U+C (association Art, Université, culture – colloque à Aix-en-Provence sur ce sujet prévue le 1 et 2 décembre 2016) et par Nantes Métropole (ex. projet Studio Théâtre, projet « Libre Usine »). La conjonction de ces attentes permettra sans doute d'obtenir le soutien financier de l'Etat (convention DRAC-Université) et des collectivités territoriales, favorisera les échanges entre universités (résidences d'artistes soutenues par plusieurs universités d'une même COMUE par exemple), renforcera des liens possibles avec le développement de la culture scientifique et technique.